



Où va l'argent des aînés?

Comme pour le reste de la population, les aînés consacrent une part importante de leurs dépenses à des nécessités premières telles que l'alimentation, le logement, l'habillement et le transport. En 1999, par exemple, 50 % des dépenses après impôt des familles ayant à leur tête une personne de 65 ans et plus, étaient réparties dans ces catégories, ce qui représente à peu près la même proportion que chez les familles dont le chef est âgé de moins de 65 ans (47 %). Cette année-là, 17 % des dépenses des familles constituées d'aînés ont été consacrées aux coûts liés au logement, alors que 15 % des dépenses ont été consacrées au transport, 14 % à la nourriture et 4 % à l'habillement.

Chez les aînés vivant seuls, la plus grande proportion des dépenses (56 %) était aussi imputable à ces nécessités premières, bien que dans leur cas, 29 % des dépenses ont été consacrées aux frais de logement.

En 1999 toujours, les aînés (familles ou vivant seuls) ont consacré près de 10 % de l'ensemble de leurs dépenses après impôt au secteur des loisirs, y inclus la lecture, le tabac, l'alcool et la loterie. L'entretien et l'aménagement du domicile comptaient pour près de 10 % des dépenses tandis que la santé et les soins personnels représentaient un peu plus de 5 %.

Répartition des dépenses (après impôt) des aînés, 1999

